

Nos références :

6376007/1 /411266 / COMR53/ /E1 - Enquête publique

Vos références :

MAIRIE D'ANNET SUR MARNE
38 RUE PAUL VALENTIN
77410 ANNET SUR MARNE

Attestation de parution

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans **Le Parisien** (édition 77) , rubrique **ANNONCES LEGALES** le **10.08.2020** , et **Le Parisien** (édition 77) , rubrique **Le Parisien** (édition 77) le **03.09.2020**

Fait à Paris, le 04/08/20,

Directrice Générale du Parisien et d'Aujourd'hui en France – Directrice de la Publication.



LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE Services Annonces légales et Judiciaires

Contact commercial: 01 87 39 84 00 - Email : legales@teamedia.fr

CS 10817- 75738 Paris Cedex 15 – Tél : 01 87 39 84 00

S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris 389 505 850 - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850

L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le Parisien – Aujourd'hui en France s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente

Annonce

LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE Services Annonces légales et Judiciaires

Contact commercial: 01 87 39 84 00 - Email : legales@teamedia.fr

CS 10817- 75738 Paris Cedex 15 – Tél : 01 87 39 84 00

S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris 389 505 850 - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850

COMMUNE D'ANNET SUR MARNE

Enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté N° 2020-059 du 3 août 2020, le Maire d'Annet-sur-Marne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur LINET Marcel a été désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de MELUN comme Commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Annet-sur-Marne, du **2 septembre 2020 au 2 octobre 2020 inclus**, pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 00).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- **Mercredi 2 septembre 2020 de 14 h 30 à 17 h 30,**
- **Samedi 19 septembre 2020 de 9 h à 12 h,**
- **Vendredi 2 octobre 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.**

Les pièces du dossier d'enquête comprenant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme arrêté, le dossier des avis recueillis lors de la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), la décision au cas par cas et l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), les éléments de réponse aux avis des PPA, de la MRAe et de la CDPENAF, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le Commissaire enquêteur seront déposés à la mairie d'Annet-sur-Marne, pendant toute la durée de l'enquête, ainsi que les Actes administratifs et mesures de publicité.

Les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la mairie : www.annetsurmarne.com

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h00), ou adressées au commissaire enquêteur par courrier à l'adresse de la mairie d'Annet-sur-Marne (38 rue Paul Valentin) ou par courriel à l'adresse : modificationplu@annetsurmarne.fr.

L'arrêté du maire est consultable en mairie et affiché sur les panneaux municipaux. Il est en outre publié sur le site internet de la mairie : www.annetsurmarne.com.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Pour Le Maire
Le Premier Adjoint délégué à,
Christian MARCHANDEAU